

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 28 avril 2021

La commune de Montsinery-Tonnegrande et l'OFB signent une convention pour valoriser la filière de l'huître de mangrove



Signature de la convention de partenariat à la mairie de Montsinery-Tonnegrande
© Antonin Hubert / Office français de la biodiversité

Afin de valoriser la filière de l'huître de mangrove, l'OFB et la mairie de Montsinery-Tonnegrande (Guyane française) ont signé ce mercredi 28 avril une convention de partenariat. Pierre Dubreuil, directeur général de l'OFB, a participé (en visioconférence) à la signature de la convention aux côtés de Patrick Lecante, maire de la commune.

La cueillette de l'huître de palétuvier (ou huître creuse) est une activité très ancienne sur la commune de Montsinery-Tonnegrande, et ce, au point de figurer sur le blason de la commune. La rivière Montsinery est la seule en Guyane peuplée de l'huître de mangrove *Cassostrea gasar*. L'huître serait arrivée dans cet estuaire depuis l'Afrique par les bateaux de marchandise débarquant à Montsinery.

Depuis 2010, la commune a lancé plusieurs initiatives en vue de développer une véritable filière « huître de mangrove » :

- ▶ formation de stagiaires et organisation d'un voyage d'étude au Brésil en 2014 ;
- ▶ réalisation d'une étude complète pour définir l'ensemble des conditions économiques, techniques et sanitaires permettant la création de la filière ostréicole (2015-2017) ;
- ▶ classement sanitaire provisoire des masses d'eau par les services de l'Etat.

Ce travail a permis de démontrer l'intérêt de développer une activité ostréicole à condition d'encadrer rapidement les prélèvements sauvages et d'engager une phase expérimentale permettant de localiser précisément les zones de captage du naissain, tester les techniques de grossissement, installer un centre de transport agréé et réaliser les procédures d'autorisation.

Depuis fin 2019, une équipe de l'Office français de la biodiversité (OFB) accompagne des projets de développement économique pour et par la biodiversité. Pour démontrer par l'exemple qu'économie et biodiversité peuvent être compatibles, le nouveau dispositif « ingénierie de projet, économie et biodiversité » a été doté de quatre personnes et est localisée à Cayenne (Guyane française). De compétence nationale, elle a pour mission d'appuyer la mise en œuvre d'actions concrètes pour un développement économique par la biodiversité et en faveur de celle-ci. Cette équipe s'est donc rapidement intéressée à ce projet dès son installation à Cayenne.

L'huître de mangrove de Montsinery : une ressource en danger

L'huître fait l'objet d'un prélèvement, essentiellement pour les fêtes de fin d'année, de plus en plus important, ce qui se traduit, au dire des acteurs locaux, par des populations d'huître en déclin.

L'enjeu est donc de préserver à la fois le milieu et la ressource tout en valorisant le potentiel de cette huître. C'est sur la base de ce constat que la Mairie de Montsinery-Tonnegrande et l'OFB ont choisi de travailler ensemble pour mettre en œuvre ce projet ambitieux alliant développement économique et préservation de la biodiversité.

La coopération Mairie - OFB

La coopération OFB-Mairie a permis dès 2020 de préciser les besoins en matière de financements, d'initier la remobilisation des partenaires (institutionnels, académiques, scientifiques) et d'élaborer un cadre logique d'actions pour la période 2021-2023 portant sur les différents volets du projet.

La formalisation de ce partenariat par la signature de cette convention de coopération publique-publique entre la commune guyanaise et l'OFB a pour objectif de créer une filière de valorisation des huîtres de mangrove. Cette coopération est basée sur une exploitation durable des gisements sauvages et une activité d'élevage (ostréiculture) tout en ayant des objectifs ambitieux en matière de préservation du milieu, de développement économique endogène d'un territoire rural tout en garantissant des conditions sanitaires optimales pour le consommateur.

Ce partenariat amène notamment l'OFB à mobiliser les agents de l'équipe « ingénierie de projet, économie et biodiversité » pour appuyer la mairie dans ses démarches de mobilisation des partenaires, de recherche de financements et ses communications tant internes qu'externes vis-à-vis du projet.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.